

*Questions orales*

dus en septembre dernier et ils ne remettent pas leur accord en cause.

• (1430)

En injectant plus d'argent, comme le député le veut, le gouvernement ne réglerait pas le problème, parce que nous avons hérité d'une dette de 500 milliards de dollars. Heureusement, le NPD n'y est pour rien, parce qu'avec eux, on aurait atteint le billion.

\* \* \*

**LES RÉFUGIÉS**

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur le Président, cette question s'adresse au premier ministre.

Hier, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déposé son volumineux projet de loi tendant à modifier la Loi sur l'immigration. Le projet de loi comprend d'importantes mesures de gestion et d'application, mais il ne s'intéresse pas beaucoup aux aspects humanitaires.

Puisque le ministre en avait la possibilité, pourquoi n'a-t-il pas prévu de procédure d'appel sur le fond pour les réfugiés dont les demandes sont rejetées, ainsi que le recommandaient un grand nombre d'ONG, d'Églises, et de juristes?

La Commission du statut de réfugié n'est pas parfaite et, à défaut d'une procédure d'appel, le processus est franchement mauvais. C'est le moment de rajouter une procédure d'appel.

[*Français*]

**L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)):** Monsieur le Président, notre collègue d'en face devrait lire attentivement le projet de loi et il verrait qu'à l'article 114(2), (6) et (5), nous sollicitons bien sûr le pouvoir d'appliquer des critères de sélection.

À l'intérieur du projet de loi qui a été déposé par mon collègue responsable de l'Emploi et de l'Immigration, il s'y retrouve la tradition humanitaire du Canada reliée aux nécessités et aux emplois économiques que nous devons utiliser via le modèle de l'immigration. Nous continuerons donc—and je tiens à assurer cette Chambre à nouveau—to respecter les demandes des réfugiés.

Ce que nous faisons, avec le projet de loi d'hier, c'est tout simplement adapter notre loi aux réalités de 1992 afin de disposer d'un outil qui nous permettra d'avoir un système juste, équitable et efficace.

[*Traduction*]

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur le Président, la ministre n'a même pas répondu à ma question. Je parlais d'une procédure d'appel sur le fond. Elle était à côté de la question.

[*Français*]

En guise d'alternative, pourquoi le ministre de l'Emploi et de l'Immigration n'a-t-il pas précisé et fourni des critères objectifs à l'admission de réfugiés pour des raisons d'ordre humanitaire? Le ministre a presque éliminé cet article utile qui permettait aux cas les plus méritants d'interjeter appel. Est-ce que le ministre ou le gouvernement prendra en considération des amendements au projet de loi ayant pour but de faire meilleur usage de cet article et de fournir un processus d'appel juste?

**L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)):** Monsieur le Président, les modifications qui ont été apportées hier au projet de loi, ou plutôt qui ont été suggérées, devraient dire, puisque nous aurons l'occasion par le biais du processus parlementaire de faire part de notre point de vue, font juste transférer des procédures en règlements. Donc, ce ne seront plus des procédures, mais des règlements qui permettront aux personnes de faire appel en utilisant les processus réguliers. Quoi qu'il en soit, toutes les personnes au Canada pourront se prévaloir de leur droit d'appel et elles seront écoutées, cas par cas, et seront examinées selon leur mérite.

\* \* \*

[*Traduction*]

**L'AGRICULTURE**

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

Hier soir, nous avons vu à la télévision nationale des producteurs de légumes de la Colombie-Britannique enterrer leurs récoltes parce que les États-Unis inondent le marché canadien de légumes qui ne se vendent pas cher et qui ne valent pas cher.

Nous savons que le gouvernement, dans les négociations de libre-échange, a renoncé à des droits de douane saisonniers. Je demande au ministre ce que le gouvernement compte faire. Quelles mesures va-t-il prendre pour que ces producteurs ne fassent pas faillite?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je sais que le député n'a pas délibérément induit la Chambre en erreur.